

PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DE VAL-ALAIN

Comté de Lotbinière

PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DE VAL-ALAIN

Comté de Lotbinière

LA SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL est tenue à l'heure et au lieu des sessions , lundi le 2 avril 2012 à 19h30

Sont présents/es : M. Daniel Turcotte
Mme Manon Olivier
Mme Marie-Claude Lemieux
M. Jean-Guy Isabelle
M. Daniel Roy

Est absente : Mme Sylvie Laroche

FORMANT QUORUM sous la présidence de Monsieur Régnald Grondin, maire

ORDRE DU JOUR

1. Lecture et adoption de l'ordre du jour.
2. Exemption de la lecture du procès-verbal du 5 mars 2012.
3. Adoption du procès-verbal du 5 mars 2012.
4. Adoption des dépenses incompressibles pour le mois d'avril 2012.
5. Adoption des comptes à payer.
6. Comité : Loisirs – Famille – Sanitaire – Bibliothèque – École – Pompiers.
7. Balayage des rues
8. Gros rebuts
9. Inscription pour le congrès ADMQ.
10. Cours de perfectionnement de ADMQ.
11. Exemption de la lecture du second projet de Règlement n° 146-2012 – Modifiant le Règlement concernant le Plan d'urbanisme n° 125-2007.
12. Exemption de la lecture du second projet de Règlement n° 147-2012 – Modifiant le Règlement de zonage n° 126-2007.
13. Adoption du second projet de Règlement n° 146-2012 – Modifiant le Règlement concernant le Plan d'urbanisme n° 125-2007.
14. Adoption du second projet de Règlement n° 147-2012 – Modifiant le Règlement de zonage n° 126-2007.
15. Résolution fixant la date, l'heure et le lieu de l'assemblée publique de consultation et la personne qui tiendra l'assemblée.
16. Avis de motion pour le Règlement n° 148-2012 – Règlement sur les branchements à l'égout.
17. Avis de motion pour le Règlement n° 149-2012 – Règlement sur les rejets dans les réseaux d'égouts.
18. Chambre de commerce
19. Chambre de Commerce – Gaz de Schiste
20. Achat d'une génératrice
21. Achat d'ameublement pour la salle du conseil.
22. Rencontre avec la députée Sylvie Roy
23. Demande d'autorisation de la MRC pour l'installation de caméras.
24. Demande de nettoyage de fossé.
25. Distribution d'arbres
26. Accès internet dans les rangs
27. Dérogation mineure
28. Affaires nouvelles :
 - a) Comité Parc-École
 - b) Dîner Spagetthi
 - c) Addenda au Protocole d'entente avec le MAMROT
 - d) Achat de fer pour tamis
 - e) Avis de motion pour modification du Règlement 122-2004
 - f) Achat de panneaux de signalisation

29. Période de questions
30. Levée de la séance

.....

PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DE VAL-ALAIN

Comté de Lotbinière

- 2012-04-060** **LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**
Il est proposé par Daniel Roy et résolu à l'unanimité par les conseillers l'adoption de l'ordre du jour, tel que présenté.
- Adoptée à l'unanimité
.....
- 2012-04-061** **EXEMPTION DE LA LECTURE DU PROCÈS-VERBAL DU 5 MARS 2012.**
Il est proposé par Manon Olivier et résolu à l'unanimité par les conseillers l'exemption de la lecture du procès-verbal du 5 mars 2012, par la secrétaire de l'assemblée.
- Adoptée à l'unanimité
.....
- 2012-04-062** **ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 5 MARS 2012.**
Il est proposé par Daniel Turcotte et résolu à l'unanimité par les conseillers l'adoption du procès-verbal du 5 mars 2012, tel que présenté.
- Adoptée à l'unanimité
.....
- 2012-04-063** **ADOPTION DES DÉPENSES INCOMPRESSIBLES POUR LE MOIS D'AVRIL 2012.**
Il est proposé par Daniel Roy et résolu à l'unanimité par les conseillers l'adoption des dépenses incompressibles pour le mois d'avril 2012.
- Adoptée à l'unanimité
.....
- 2012-04-064** **COMPTES À PAYER**
Il est proposé par Daniel Roy et résolu à l'unanimité par les conseillers l'adoption des comptes à payer, à savoir :
- Comptes payés durant le mois d'avril 2012. :
- | | |
|---|----------|
| | |
| 1200142 – Alain Racine : Premier répondant | 15.00 |
| 1200143 – Raynald Saucier : Premier répondant | 60.00 |
| 1200144 – Municipalité de Laurier-Station : Récupération | 1 369.18 |
| 1200145 – Municipalité de Laurier-Station : Déchets | 1 997.21 |
| 1200146 – MRC de Lotbinière : Impression matrice graphique | 113.75 |
| 1200147 – MRC de Lotbinière : Quotes-part | 5 004.00 |
| 1200148 – Receveur Général du Canada : Retenue à la source | 1 182.76 |
| 1200149 – Hydro-Québec : Entrepôt, Station, Loisirs, Garage, Sables | 1 985.67 |
| 1200150 – Marco Samson : Entretien ménager (Mars) | 500.00 |
| 1200151 – Canadien National. Passages à niveau | 667.24 |
| 1200152 – ADMQ : Inscriptions cours et congrès | 816.33 |
| 1200153 – BuroPro : Toner, correcteur, casier | 224.16 |
| 1200154 – FQM : Dicom | 41.74 |
| 1200155 – C.E.R. Turmel : Rond, plate, ange | 135.14 |
| 1200156 – Lavery De Billy : Avocats | 921.15 |
| 1200157 – CSST : Avis de cotisation | 587.23 |
| 1200158 – Protectron : 1159, 2e Rang | 253.86 |
| 1200159 – Ministre du Revenu du Québec : Retenue à la source | 7 630.64 |
| 1200160 – Maxxam Analytics : Analyses d'eau | 172.46 |
| 1200161 – Municipalité de Joly : Entente incendie et inspecteur | 2 269.55 |

1200162 – Marius Marcoux & Fils : Fixture et réparations lumineaires	939.35
1200163 – Matthieu Giroux : Premier répondant	15.00
1200164 – Praxair : Oxygène, acétylène	123.80
1200165 – Roulement Techno : Génératrice	749.64
1200166 – Le Réseau Mobilité Plus : Fréquence numérique	246.79
1200167 – Toshiba : Surplus photocopies	52.67

PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DE VAL-ALAIN

Comté de Lotbinière

1200168 – Würth Canada : Rep boot	41.28
1200169 – Cinthia Samson : Premier répondant	30.00
1200171 – Bureau en gros: Chaises, plaquettes, assemblage	1 455.55
1200173 – Hydro-Québec : Éclairage public	496.22
1200174 – Fonds de l'information sur le territoire	12.00
12.00175 – Municipalité de Val-Alain : Petite caisse	96.58
1200178 – Hydro-Québec : Centre municipal	746.90
1200179 – Marco Samson : Entretien ménage	500.00
1200180 – Télus : Internet, Municipalité, Loisirs, Pompiers	415.50
1200181 – FQM : Dicom	32.08
1200182 – Télus Mobilité : Cellulaire	365.63
Frais de déplacement	482.86
Salaire	6 181.74

CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ NO. 2012-064

Je, soussignée, certifie par le présent certificat que des crédits budgétaires sont disponibles pour des dépenses totalisant 38 930.66 \$

France Bisson, directrice générale / secrétaire-trésorière.

Adoptée à l'unanimité
.....

2012-04-065

BALAYAGE DES RUES – LES ENTREPRISES TRÉMA

Il est proposé par Jean-Guy Isabelle et résolu à l'unanimité par les conseillers de donner les contrat de balayage des rues à Les Entreprises Tréma pour un montant de 98 \$ / heure pour un minimum d'heures facturables de 4 heures, des frais de transport peuvent s'appliquer et des frais de pension aux besoins. Il pourra y avoir une surcharge concernant le carburant, au besoin

Adoptée à l'unanimité
.....

2012-04-066

CUEILLETTE DES GROS REBUTS

Il est proposé par Marie-Claude Lemieux et résolu à l'unanimité par les conseillers de demander des prix à Services sanitaire Denis Fortier pour la cueillette des gros rebuts.

Adoptée à l'unanimité
.....

2012-04-067

INSCRIPTION POUR LE CONGRÈS DE L'ADMQ

Il est proposé par Daniel Roy et résolu à l'unanimité par les conseillers de payer les frais d'inscription de 517,39 \$ pour le congrès de l'ADMQ au mois de juin 2012 à Québec ainsi que les frais de déplacement de la directrice adjointe.

Adoptée à l'unanimité
.....

2012-04-068

COURS DE PERFECTIONNEMENT DE L'ADMQ

Il est proposé par Daniel Turcotte et résolu à l'unanimité par les conseillers de payer les frais d'inscription de 298,94 \$ pour le cours de perfectionnement le 19 avril 2012 à Saint-Antoine-de-Tilly et les frais de déplacement de la directrice adjointe.

Adoptée à l'unanimité
.....

PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DE VAL-ALAIN

Comté de Lotbinière

2012-04-069 **EXEMPTION DE LA LECTURE DU SECOND PROJET DE RÈGLEMENT NO. 146-2012 – MODIFIANT LE RÈGLEMENT CONCERNANT LE PLAN D'URBANISME NO. 125-2007**

Il est proposé par Manon Olivier et résolu à l'unanimité par les conseillers l'exemption de la lecture du second projet de Règlement n° 146-2012 – Modifiant le Règlement concernant le Plan d'urbanisme n° 125-2007, par la secrétaire de l'assemblée.

Adoptée à l'unanimité
.....

2012-04-070 **EXEMPTION DE LA LECTURE DU SECOND PROJET DE RÈGLEMENT N° 147-2012 – MODIFIANT LE RÈGLEMENT DE ZONAGE N° 126-2007**

Il est proposé par Daniel Turcotte et résolu à l'unanimité par les conseillers l'exemption de la lecture du second projet de Règlement n° 147-2012 – Modifiant le Règlement de zonage n° 126-2007, par la secrétaire de l'assemblée.

Adoptée à l'unanimité
.....

2012-04-071 **ADOPTION DU SECOND PROJET DE RÈGLEMENT NO. 146-2012 – MODIFIANT LE RÈGLEMENT CONCERNANT LE PLAN D'URBANISME NO. 125-2007**

Il est proposé par Daniel Roy et résolu à l'unanimité par les conseillers l'adoption du second projet de Règlement no. 146-2012 – modifiant le règlement concernant le plan d'urbanisme no. 125-2007

Visant à agrandir et à reconfigurer le secteur mixte résidentiel-commercial-industriel aux abords de l'autoroute Jean Lesage et réduire l'espace résidentiel au profit de la zone agricole et du secteur nord pré-mentionné.

Adoptée à l'unanimité
.....

2012-04-072 **ADOPTION DU SECOND PROJET DE RÈGLEMENT NO. 147-2012 – MODIFIANT LE RÈGLEMENT DE ZONAGE NO. 126-2007.**

Il est proposé par Marie-Claude Lemieux et résolu à l'unanimité par les conseillers l'adoption du second projet de règlement no. 147-2012 – modifiant le Règlement de zonage no. 126-2007

Visant à modifier les limites du périmètre urbain :

Agrandir la zone mixte « M-7 (R) »

Agrandir la zone mixte « M 4 (ZAP) »

Agrandir la zone Agroforestière « AF-1 »

Adoptée à l'unanimité
.....

2012-04-073 **RÉSOLUTION FIXANT LA DATE, L'HEURE ET LE LIEU DE L'ASSEMBLÉE PUBLIQUE DE CONSULTATION ET LA PERSONNE QUI TIENDRA L'ASSEMBLÉE.**

Il est proposé par Jean-Guy Isabelle et résolu à l'unanimité par les conseillers que le 7 mai 2012 à 19h00 au Centre municipal, 1245, 2e Rang, Val-Alain se tiendra une assemblée publique de consultation faite par Monsieur Rénald Grondin, maire.

Concernant le Règlement n° 146-2012 modifiant le Règlement concernant le d'urbanisme n° 125-2007 visant à agrandir et à reconfigurer le secteur mixte résidentiel-commercial-industriel aux abords de l'autoroute Jean-Lesage et réduire l'espace résidentiel au profit de la zone agricole et du secteur nord pré mentionné.

Concernant le Règlement n° 147-2012 modifiant le Règlement de zonage n° 126-2007 visant à modifier les limites du périmètre urbain, agrandir la zone mixte « M-7 (R) », agrandir la zone mixte « M-4 (ZAP) » et agrandir la zone agroforestière « AF-1 »

Adoptée à l'unanimité

PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DE VAL-ALAIN

Comté de Lotbinière

2012-04-074 **AVIS DE MOTION POUR LE RÈGLEMENT N° 148-2012 – RÈGLEMENT SUR LES BRANCHEMENTS À L'ÉGOUT**

Avis de motion est donné par le conseiller Jean-Guy Isabelle qu'à une séance ultérieure le Règlement n° 148-2012 – Règlement sur les branchements à l'égout, sera adopté

.....

2012-04-075 **AVIS DE MOTION POUR LE RÈGLEMENT N° 149-2012 – RÈGLEMENT SUR LES REJETS DANS LES RÉSEAUX D'ÉGOUTS**

Avis de motion est donné par le conseiller Daniel Turcotte qu'à une séance ultérieure le Règlement n° 149-2012 – Règlement sur les rejets dans les réseaux d'égouts, sera adopté.

.....

2012-04-076 **CHAMBRE DE COMMERCE DE LOTBINIÈRE – 5 À 7 DES GENS D'AFFAIRES**

Il est proposé par Maire-Claude Lemieux et résolu à l'unanimité par les conseillers d'inscrire 4 personnes au coût de 25 \$ / personne pour le 5 à 7 des gens d'affaires qui aura lieu au Centre municipal de Va-Alain, mercredi le 25 avril 2012.

Adoptée à l'unanimité

.....

2012-04-077 **CHAMBRE DE COMMERCE – GAZ DE SCHISTE**

Il est proposé par Daniel Roy et résolu à l'unanimité par les conseillers d'inscrire 2 conseillers/ères au coût de 25 \$ / personne pour la soirée d'information sur les gaz de schiste organisé par la Chambre de commerce de Lotbinière le 18 avril 2012 de 19h à 21h30

Adoptée à l'unanimité

.....

2012-04-078 **ACHAT D'UNE GÉNÉRATRICE**

Il est proposé par Daniel Roy et résolu à l'unanimité par les conseillers de faire l'acquisition d'une génératrice au montant de 652. \$ plus taxes.

Adoptée à l'unanimité

.....

2012-04-079 **ACHAT D'AMEUBLEMENT POUR LA SALLE DU CONSEIL**

Il est proposé par Daniel Turcotte et résolu à l'unanimité par les conseillers de faire l'acquisition de 8 chaises à 150\$ / unité, 8 plaques à 18\$ / unité ainsi qu'un ensemble de table du conseil municipal au montant de 4 000. \$ pour un total de plus ou moins 6 000.\$

Adoptée à l'unanimité

.....

2012-04-080 **DEMANDE D'AUTORISATION POUR IMPLANTATION DU SYSTÈME SOLTEK III**

Considérant que la MRC de Lotbinière demande à la municipalité de Val-Alain la permission d'installer au 5ième Rang de Val-Alain un système Soltek III de la compagnie Promotek;

Considérant que ce système requiert l'installation de poteaux et d'un panneau électrique

PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DE VAL-ALAIN

Comté de Lotbinière

Considérant que c'est la MRC de Lotbinière qui se charge de toutes les dépenses reliées à cette installation. Elle prévoit installer 2 poteaux et 2 caméras de surveillance

En conséquence, il est proposé par Manon Olivier et résolu à l'unanimité par les conseillers d'autoriser la MRC de Lotbinière pour l'implantation du système Soltek III.

Adoptée à l'unanimité
.....

2012-04-081

DEMANDE DE NETTOYAGE DE FOSSÉ

Il est proposé par Daniel Turcotte et résolu à l'unanimité par les conseillers de mandater l'inspecteur en voirie pour voir s'il y a lieu de faire le nettoyage de fossé côté nord du chemin qui se rend à la « Calvette à vache ».

Adoptée à l'unanimité
.....

2012-04-082

DÉROGATION MINEURE – KARINE GRENIER

Considérant que lors d'une réunion tenue le 22 mars 2012 par le Comité consultatif d'urbanisme concernant la demande de dérogation mineure no. 2012-03-001 a été étudiée et les commentaires résultants de cette étude, suivant la résolution 2012-03-22-001;

La demande de dérogation mineure a été acceptée pour un agrandissement de 20 pieds par 36 pieds et d'une hauteur de 20 pieds d'un garage existant

En conséquence, il est proposé par Daniel Roy et résolu à l'unanimité par les conseillers d'acceptée la décision du Comité consultatif, selon la description décrite ci-dessus.

Adoptée à l'unanimité
.....

2012-04-083

AUTORISATION POUR LA SIGNATURE DE L'ADDENDA N° 1 AU PROTOCOLE D'ENTENTE ENTRE LE MAMROT ET LA MUNICIPALITÉ DE VALAIN.

Considérant qu'un protocole d'entente est intervenu entre les parties en date du 17 mai 2011;

Attendu que les parties entendent modifier le protocole d'entente suite à certains ajustements apportés aux travaux suite à la préparation des plans et devis finaux concernant le projet d'assainissement des eaux usées de la municipalité de Val-Alain soumis dans le cadre du volet 1.4 du Programme d'infrastructures Québec-Municipalités

En conséquence, il est proposé par Jean-Guy Isabelle et résolu à l'unanimité par les conseillers que Monsieur Rénald Grondin, maire est autorisé à signer l'addenda no. 1 du protocole d'entente avec le ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire

Adoptée à l'unanimité
.....

2012-04-084

ACHAT DE FER POUR TAMIS ASPHALTE

Il est proposé par Daniel Roy et résolu à l'unanimité par les conseillers que l'inspecteur en voirie acquière du fer pour tamis ainsi que l'asphalte.

Adoptée à l'unanimité

.....

PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DE VAL-ALAIN

Comté de Lotbinière

2012-04-085

AVIS DE MOTION – MODIFICATION AU RÈGLEMENT 122-2004 – RÈGLEMENT AYANT POUR BUT DE DIVISER LE TOTAL DES COMPTES DE TAXES MUNICIPALES EN SIX VERSEMENTS ÉGAUX ET 2% D'ESCOMPTE

Avis de motion est donné par la conseillère Marie-Claude Lemieux qu'à une séance ultérieure le Règlement no. 122-2004 – Règlement ayant pour but de diviser le total des comptes de taxes municipales en six versements égaux et 2% d'escompte, sera modifié.

.....

2012-04-086

ACHAT DE PANNEAUX DE SIGNALISATION

Il est proposé par Manon Olivier et résolu à l'unanimité par les conseillers de mandater l'inspecteur en voirie pour faire l'achat de panneaux de signalisation.

Adoptée à l'unanimité

.....

2012-04-087

LEVÉE DE LA SÉANCE

Il est proposé par Daniel Roy et résolu à l'unanimité par les conseillers que le maire Monsieur Rénaud Grondin lève la séance à 20h25.

Adoptée à l'unanimité

.....

Rénaud Grondin, maire

Caroline Fortin, dir. adjointe

Je, Rénaud Grondin, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 141 (2) du Code municipal.